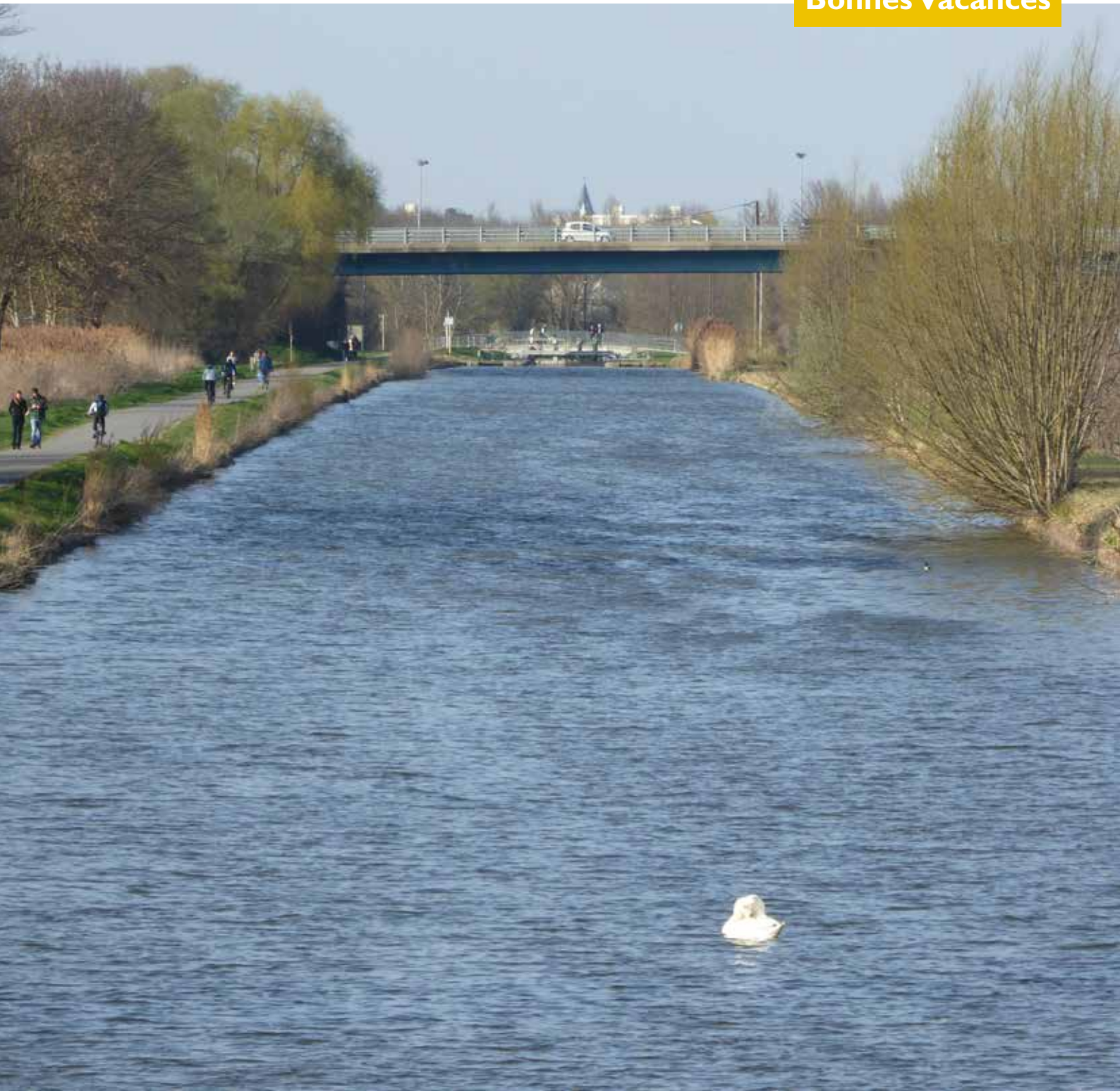
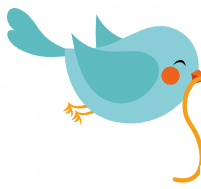


Brunstatt-Didenheim *infos*



Bonnes Vacances





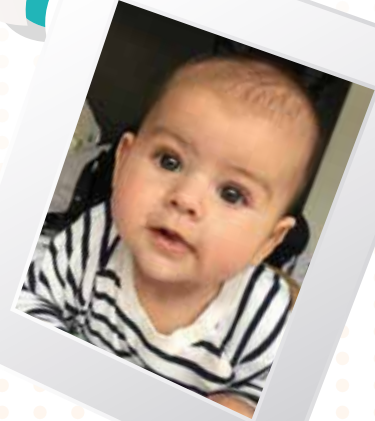
Carnet **rose** et **bleu**



Yusuf ULGER
11/10/2016
3,180 Kg - 48 cm



Georges DARTHOUT
21/07/2017
3,7 Kg - 51 cm



Robin WICKY
30/11/2016
2,1 Kg - 45 cm



Lilian WALBURGER
06/02/2017
3,920 Kg - 51,5 cm



Zeynep HANILCE
14/01/2017
3,230 Kg - 50 cm



Alice WURLINGER
22/04/2017
3,560 Kg - 51 cm



Tia BEDNARCUK
02/12/2016
3,11 Kg - 49 cm



Zoé ASSÉMAT
03/11/2016
2,815Kg - 49,5 cm



Sommaire



12 Journées Citoyenne



13 Travaux



26 La Vie au Village



40 Les Prochains RDV



40 Environnement

- 2 : Carnet Rose et Bleu
- 3 : Sommaire
- 4 : Mots des Maires Délégués
- 5 : Mot du Maire
- 6, 7 : Décisions du Conseil Municipal
- 8, 9 : Budgets
- 10 à 13 : Travaux
- 14 à 17 : La vie au Village
- 18 à 19 : Travaux : Centrale Thermique de l'Illberg
- 20-21 : Environnement
- 22 : AMAP
- 23 : Vie et Patrimoine
- 24, 25 : Journée Citoyenne
- 26 : Tribune d'Expression
- 27 : Citoyens à l'honneur
- 28, 29 : U.N.C. et Légion d'Honneur
- 30 : Portraits
- 31 : Sapeurs Pompiers
- 32, 33 : Les prochains Rdv
- 34 : Etais civil
- 35 : Tennis Club de Brunstatt

www.brunstatt-didenheim.fr



Mairie de Brunstatt-Didenheim



Brunstatt-Didenheim

Directeur de publication : Mme Bernadette GROFF - Maire • Site internet : www.brunstatt-didenheim.fr • Edition : Juin 2017 • Conception et impression publi-h uffholtz - CERNAY • Tirage : 4500 exemplaires - Dépôt légal N°1227 - Photos : Adrien LERCH - L'Alsace / Phototèque Mairie - Robert MULLER - DNA **Dans le cadre de notre engagement en faveur du développement durable, ce document est imprimé sur papier recyclé.**

En utilisant **CyclusPrint** plutôt qu'un papier non recyclé, votre impact environnemental est réduit de :

- 432 kg d'émissions de CO₂
- 85 litres d'eau
- 652 kWh d'énergie
- 11 981 litres d'huile
- 1 104 kWh d'énergie
- 702 kg de CO₂

Sources : Données Labelia Conseil pour l'empreinte carbone. Données European BREF pour le papier à fibres vierges.





Mots des Maires



Délégués

Mesdames, Messieurs,

Nous avons arrêté ce printemps le Plan Local d'Urbanisme (PLU) de Brunstatt, et celui de Didenheim avance à grands pas. Ces procédures lourdes sont la préparation de notre commune de demain, et j'encourage chacun à consulter les documents lors des enquêtes publiques. Les remarques sont les bienvenues, dans la mesure où elles sont constructives et vont dans le sens de l'intérêt commun.

Tous les conseillers municipaux sont mobilisés sur ces dossiers complexes, et portent votre voix auprès des instances associées afin que nos spécificités demeurent à l'avenir : deux communes en une seule, et une volonté commune de parvenir aux équilibres permettant à la fois de maintenir les caractéristiques positives et améliorer les points qui peuvent faire l'objet de progrès.

Suite à l'élection du président de la République et à la désignation d'une nouvelle majorité, le débat sur les rythmes scolaires émerge à nouveau. Nous avons décidé de ne pas nous précipiter sur ce dossier sensible, et allons organiser une concertation avec l'ensemble des partenaires : parents d'élèves, enseignants mais aussi intervenants pour le périscolaire et l'extra-scolaire. Nous vous tiendrons informés de l'avancement de ce dossier dans la transparence.

Nous restons, de même que l'ensemble des membres de la municipalité, à votre disposition pour parler de vos préoccupations.



*Jean-Denis Bauer
Maire Délégué
de Didenheim*

*Christian Vogt
Maire Délégué
de Brunstatt*

Le mot du Maire

Chers concitoyens,

Nous voici à nouveau à la veille des vacances, moment attendu par l'ensemble de la population pour se reposer d'une longue année de labeur.

De notre côté, les services de la mairie continuent pendant les congés et vous pouvez voir dans tous les équipements et dans les rues les agents de la commune s'activer pour que chaque élément soit à sa place, chaque papier ramassé, chaque projet suivi. Comme chaque année, nous intégrons pour cette période quelques jeunes qui découvrent ainsi le monde du travail et viennent prêter main forte à l'équipe communale.

Vous avez peut-être remarqué quelques herbes folles ici ou là. Elles ne constituent pas une nouvelle décoration de nos rues, mais sont la conséquence de notre engagement dans la démarche « zéro produit phytosanitaire ». Nous avons acquis une désherbeuse thermique, cet équipement performant ne remplaçant pas entièrement la chimie désormais abandonnée.

J'encourage donc chacun à nettoyer le long de sa propriété les quelques pousses qui y subsistent, c'est



autant de temps gagné pour les services et une contribution au bien commun dans la droite ligne de la « Journée Citoyenne » récente. Le bien-vivre à Brunstatt-Didenheim est une œuvre commune !

D'avance, merci pour ces petits efforts du quotidien qui font les grandes avancées.

Je vous rappelle également que les membres de la municipalité, Maire, Maires délégués et adjoints, vous reçoivent sur rendez-vous en mairie pour vous aider à régler les tracas du quotidien. N'hésitez pas à nous contacter !

Je vous souhaite un très bel été en famille et une bonne lecture.



Votre Maire
Bernadette Groff

Cordialement.




Infos

Les décisions du Conseil Municipal



Fleurissement

Séance du 15 décembre à 19h

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a tout d'abord décidé l'attribution d'une subvention de fonctionnement à l'APAP (Association Pour les Activités Périscolaires) ainsi que le versement d'une participation financière au RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté), avant d'accorder un certain nombre de lots aux lauréats du concours des Maisons Fleuries à Didenheim. Les élus ont ensuite validé la couverture des agents issus de la commune de Didenheim concernant l'assurance des risques statutaires avant de voter deux décisions modificatives au budget principal.

Les conseillers ont également décidé la conclusion d'une convention de partenariat opérationnel et d'appui à la gestion avec le SDIS (Service Dépar-

temental d'Incendie et de Secours) du Haut-Rhin, ainsi que l'inscription de la création d'une zone humide à Didenheim dans le cadre de l'appel à projets du GERPLAN (Plan de Gestion de l'Espace Rural et Périurbain) pour l'année 2017. Puis, les élus ont validé la fixation de la longueur de la voirie classée dans le domaine public communal à 49 642,68 mètres.

En matière foncière, une acquisition de terrain a été validée, de même qu'une acquisition pour régularisations foncières. Enfin, deux cessions de terrains ont également été décidées.



Séance du 26 janvier à 19h

Les élus ont tout d'abord procédé au débat d'orientation budgétaire 2017. A ensuite été décidée l'autorisation de

mandatement par le Maire des dépenses d'investissement avant le vote des budgets primitifs 2017.

Un contrat de renouvellement «Webenchères» a ensuite été approuvé, ainsi qu'une convention de financement avec le Tennis Club de Brunstatt et une convention d'occupation de salle avec l'Association Sportive de Didenheim. Fut ensuite décidé le conventionnement des logements situés 2 rue du Château.

Dans le domaine de la jeunesse, le Conseil Municipal a validé le projet jeunesse à destination des 11-18 ans avec les Foyers Clubs d'Alsace pour l'année 2017. Puis, les élus ont refusé le transfert automatique de la compétence PLUI (Plans Locaux d'Urbanisme Intercommunaux) à l'intercommunalité mais ont approuvé le lancement, dans le cadre d'un atelier de projet, d'une démarche de réflexion pour faire converger une vision stratégique du PLUI et des modalités de gouvernance impliquant toutes les communes.



En matière d'urbanisme, furent décidées l'acquisition foncière du dépôt de sel rue de la Libération, ainsi que des acquisitions pour régularisation foncière. Concernant la modification simplifiée n° 2 du PLU (Plan Local d'Urbanisme) de Didenheim, le Conseil Municipal



Les tilleuls

a pris acte du bilan de la mise à disposition du public du dossier de modification et a approuvé le projet de modification.

Séance du 28 février à 19h

Le Conseil Municipal a débuté cette séance en décidant la cession d'un chemin rural, avant de valider la sectorisation de la taxe d'aménagement majorée dans la zone du Kahlberg au taux de 17%. Concernant le projet de PLU relatif à la commune de Brunstatt, les élus ont pris acte du bilan de la concertation et compte tenu des observations mineures consignées dans le registre et des questions n'appelant pas de remise en cause des documents lors des réunions publiques, ont décidé d'arrêter le projet de PLU.

Séance du 23 mars à 19h

Cette séance débuta par l'installation d'un nouveau conseiller municipal, conformément aux textes du Code Général des Collectivités Territoriales régissant la démission d'un conseiller.

Puis, les élus ont approuvé le compte administratif et le compte de gestion de l'exercice 2016 pour le Service des Eaux, ainsi que le maintien de la surtaxe communale sur l'eau à 0,4064 € HT/m³. Fut ensuite décidée l'affectation des résultats constatés au compte administratif du Service des Eaux. Les conseillers procédèrent alors au vote du budget primitif 2017 du Service des Eaux. Les élus ont également validé le

compte administratif et le compte de gestion 2016 du Budget principal de la Commune, avant de décider l'affectation des résultats constatés au compte administratif 2016.

Les conseillers municipaux ont également voté le budget primitif de la Commune pour 2017, en procédant notamment à la fixation du taux d'imposition aux trois taxes directes. Les élus ont ensuite décidé la révision de certains tarifs (droits de place au marché, location de la place du marché pour les expositions et taxe de stationnement pour les commerçants ambulants), avant d'instituer la taxe locale sur la publicité extérieure sur la commune de Brunstatt-Didenheim. Le Conseil Municipal a ensuite autorisé la conclusion d'un contrat d'apprentissage dans le domaine de l'aménagement paysager, ainsi que la modification du temps de travail d'un emploi d'Adjoint Technique Territorial de 2ème classe. Une participation communale a ensuite été décidée dans le cadre des cartes Pass'Temps Seniors.

Puis, les élus ont approuvé une convention relative à l'accueil des

enfants de Brunstatt-Didenheim en classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Sociale) à l'école élémentaire de Hochstatt.

Au cours de cette séance, les membres du Conseil Municipal ont également procédé à la désignation des représentants au sein de la CLET (Commission Locale d'Evaluation des Transferts de Charges), ainsi qu'à la désignation d'un délégué au SIVU du Collège de Brunstatt.

Puis, a été approuvée la constitution de groupement de commandes pour l'achat d'électricité et les services associés à la fourniture de cette énergie. Ont également été validés des travaux d'isolation thermique au Foyer-Restaurant « Les Tilleuls », une convention avec la Ville de Mulhouse concernant l'instruction des demandes d'urbanisme, l'aliénation de trois chemins ruraux et d'une partie de la rue des Champs, l'intégration des parcelles départementales sises RD8 bis II au domaine public communal, une régularisation foncière rue des Pyrénées, un échange de terrains rue de Mulhouse et un échange de terrain Avenue d'Altkirch.



Marché



Les Budgets

2017

Le Budget Communal

Dans les communes comptant plus de 3 500 habitants, un débat d'orientation budgétaire doit impérativement être organisé dans les 2 mois précédant le vote du budget primitif. La commune de Brunstatt-Didenheim compte 8 107 habitants. A ce titre, elle est concernée par cette obligation. Au niveau de son contenu, le débat d'orientation budgétaire porte sur les orientations générales du budget à venir ainsi que sur les engagements pluriannuels envisagés et sur l'évolution et les caractéristiques de l'endettement de la Commune.

Ce débat permet ainsi d'apporter aux conseillers municipaux les éléments leur permettant de déterminer le plus précisément possible la stratégie financière à adopter pour l'exercice à venir, et ce à différents niveaux, dont notamment :

- les objectifs à atteindre en matière d'équilibres financiers (autofinancement - dette - investissement),
- la base de travail à l'élaboration d'un plan pluriannuel d'investissements.

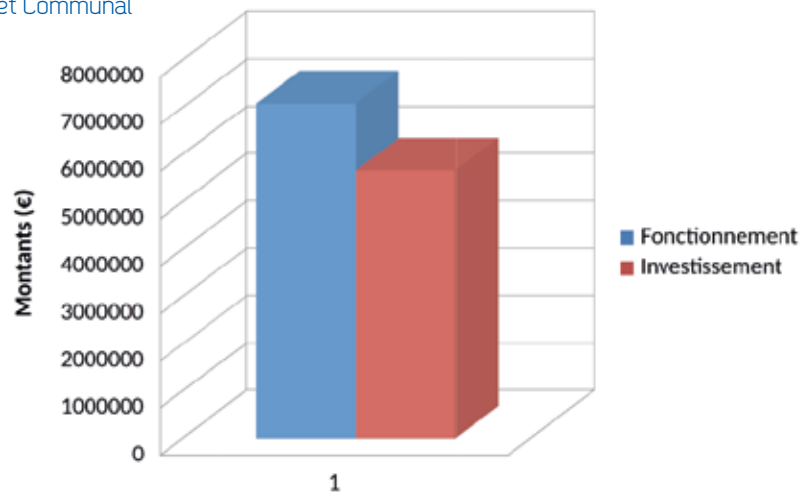
Le 23 mars 2017, et suite au débat d'orientation budgétaire qui s'est déroulé le 26 janvier, les conseillers municipaux ont approuvé le budget primitif de la Commune pour l'exercice 2017. Il est à noter que ce budget doit obligatoirement être voté chaque année par le Conseil Municipal avant le 15 avril. Il fixe les enveloppes budgétaires relatives à l'engagement des dépenses entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'exercice.

Par ailleurs, au niveau de sa structure, le budget d'une commune se divise obligatoirement en deux parties :

- **La section de fonctionnement** : elle concerne les dépenses nécessaires au fonctionnement de la commune (charges de personnel, de gestion courante, intérêts des emprunts, entre autres).
- **La section d'investissement** : elle concerne notamment les dépenses d'équipement et le remboursement du capital des emprunts.

Pour 2017, la section de fonctionnement du budget communal s'élève à **7 093 509 €**, la section d'investissement se chiffrant quant à elle à **5 662 317 €**, soit un budget total de **12 755 826 €**.

Budget Communal



Il faut rappeler que l'objectif du budget est de permettre la réalisation des opérations et des travaux votés par le Conseil Municipal, mais également de maîtriser la pression fiscale en maintenant les taux d'imposition et en stabilisant l'endettement. Cette pression fiscale est stable dans notre commune grâce à une stricte surveillance des charges de fonctionnement du budget communal.

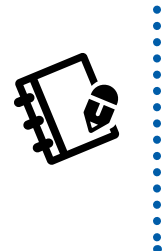
Par ailleurs, la dette par habitant est de 259 € au 31 décembre 2016.

Compte tenu de cette situation financière saine, le budget primitif 2017 prévoit les investissements suivants :

- Avec un montant de 837 533 €, les constructions représentent 16% des crédits d'investissement (hors remboursements d'emprunts), correspondant notamment aux travaux dans les bâtiments communaux (les Tilleuls, la caserne des pompiers ou encore la salle municipale des sports, pour ne citer que quelques exemples).
- Les travaux de voirie représentent quant à eux 53% du budget d'investissement. Ils concernent entre

autres l'aménagement de la rue des Faisans et des Castors, de la rue Laënnec ou encore de la rue Chopin.

- Dans le domaine des espaces verts, les élus ont toujours à cœur de maintenir un fleurissement permettant à nos concitoyens de vivre dans un environnement le plus agréable et harmonieux possible. Ainsi, des crédits budgétaires sont prévus pour des acquisitions de jardinières, pour



la décoration du parvis de la mairie mais aussi, comme chaque année, pour la participation de la commune à Folie'Flore 2017.

Le Budget du Service des Eaux

Il s'agit d'un budget annexe, totalement distinct du budget principal et fonctionnant de manière autonome. Il n'y a aucun lien entre ces deux budgets qui concernent des domaines différents. Le budget du Service des Eaux concerne ainsi exclusivement les opérations et les travaux spécifiques au Service des Eaux. Aucune recette du budget principal ne peut financer le budget du Service des Eaux, et inversement. Enfin, la date de vote de ce budget annexe est identique à celle du budget principal de la Commune, soit avant le 15 avril de l'année en cours.

Le budget 2017 du Service des Eaux a été voté par le Conseil Municipal

le 23 mars 2017. Il s'équilibre en recettes et en dépenses comme suit :

- **212 920 €** pour la section de fonctionnement,
- **901 176 €** pour la section d'investissement.

Les principales recettes de ce budget sont constituées par l'encaissement des taxes et des redevances relatives à la consommation d'eau par les usagers.

En 2017, le prix de la surtaxe communale sur l'eau a été fixée à 0,4064 € HT/m³, soit une valeur identique à celle de l'année 2016.

Au niveau des montants prévus au budget, un crédit de 843 542 € est inscrit en section d'investissement pour financer les travaux d'amélioration du réseau d'eau. Ces travaux seront financés par un emprunt, par l'amortissement et par une partie de l'autofinancement prévisionnel qui s'élève à 21 920 €.

Le Budget du Centre Communal d'Action Sociale

Le budget du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) a été adopté lors de la réunion du 1^{er} mars 2017.

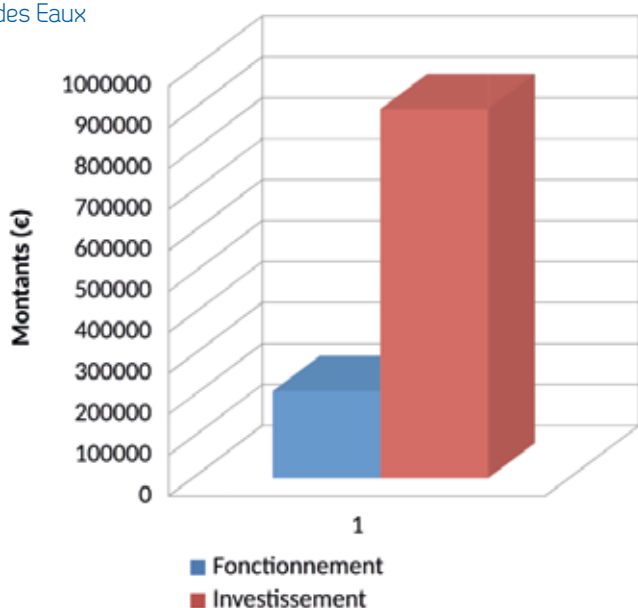
Ce budget s'établit de la façon suivante :

- **193 768 €** pour la section de fonctionnement,
- **14 400 €** pour la section d'investissement.

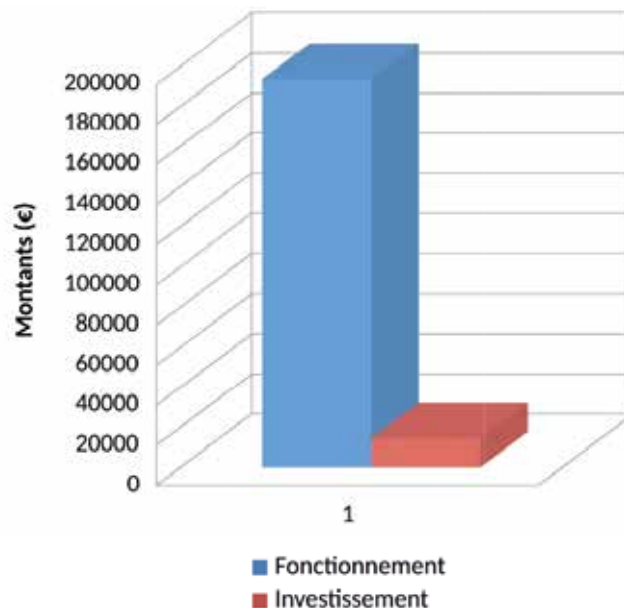
La section de fonctionnement se compose notamment des crédits relatifs aux divers secours accordés par le C.C.A.S., aux contrats de prestations de services ou encore aux frais relatifs à l'énergie et à l'électricité.

Concernant la section d'investissement, elle comporte des crédits prévisionnels en matière de mobilier et de constructions diverses.

Budget du Service des Eaux



Budget du Centre Communal d'Action Sociale





Travaux

Pôle Voirie



Ludovic DIFFOR

Responsable du pôle voirie, Ludovic DIFFOR, Agent de Maîtrise Principal, a en charge de multiples missions. Il s'occupe ainsi du management des équipes (maçonnerie, voirie, atelier mécanique, propreté urbaine, électricité, espaces verts), de la planification, de la coordination et du suivi des travaux effectués en régie, de la gestion des budgets de fonctionnement et d'investissement dédiés au Centre Technique Municipal, de la gestion des activités de viabilité hivernale ou encore de la gestion des stocks et des achats du matériel. Des tâches très variées qui font de lui l'un des deux pivots du Centre Technique Municipal.

Aménagement de la fontaine Sainte Odile au rond point de l'église



Entrée station Geitner

Aménagement du parking rue de l'Eglise à Brunstatt



Logement 13 rue Sainte Odile



Club canin

Aménagement d'un trottoir rue Arthur Ashe



Reprise éclairage public rue de l'III



Arrêt de bus PMR rue Arthur Ashe



Accès piéton vers la passerelle rue Arthur Ashe



Cimetière Brunstatt

Cimetières de Brunstatt et Didenheim:

La commune de Brunstatt et Didenheim a entrepris, depuis quelques années, des travaux d'embellissement du cimetière. La fusion des deux entités et de leurs territoires a provoqué un investissement important dans ces lieux remplis d'émotions.

Ainsi, pour l'exercice budgétaire 2017, il a été validé la création d'un columbarium et d'un jardin du souvenir à Didenheim et la mise en conformité de l'ossuaire à Brunstatt. En complément, l'équipe municipale réalise actuellement le renouvellement et la création d'une nouvelle allée sur le cimetière à Brunstatt afin d'optimiser la capacité de la partie ancienne de ce lieu. Une allée bordée d'un mur de soutènement et d'une haie vive assurera la solennité de cet espace commun de repos et de recueillement.

Ces travaux seront achevés pour le mois d'octobre ce qui permettra aux familles de se recueillir en toute sécurité et sérénité pour la Toussaint 2017.



Cimetière Didenheim



Pôle Bâtiments et Manifestations



Christophe FISCHER

Christophe FISCHER, Agent de Maîtrise Principal, assure la coordination et l'animation du pôle bâtiments et manifestations. Ses missions, très vastes, portent notamment sur la planification, la coordination et le suivi des travaux effectués en régie, la gestion des budgets dédiés à son domaine de compétence, le suivi des travaux, la participation à l'organisation des manifestations culturelles et festives communales ou encore la gestion des stocks et l'achat de matériels relatifs aux bâtiments. Monsieur FISCHER s'occupe en outre du management des agents communaux intervenant dans les domaines de la menuiserie, de la peinture, de la serrurerie, de la maçonnerie, ainsi que des agents de service et des concierges. Enfin, il s'occupe de la gestion du planning du service à la personne SOLIAID.



Toit Ecole La Sirène de l'Ill Didenheim



Rampe d'accès PMR



Vestiaire Foot ASD

Hall d'accueil - Mairie de Didenheim

La commune de Brunstatt-Didenheim a souhaité garder en activité les deux mairies depuis la fusion des 2 entités, le 1^{er} janvier 2016.

Le bâtiment « mairie de Brunstatt » a fait l'objet d'une réhabilitation en 2010/2011 pour répondre aux normes de la mise en accessibilité PMR de la Loi handicap de 2005.

Le bâtiment « mairie de Didenheim » a fait l'objet de travaux de transformation de son hall d'accueil lors du printemps dernier. En effet, ce local d'accueil ne répondait plus aux attentes de nos concitoyens en matière d'accessibilité et de discrétion pour traiter les actes administratifs liés à l'état civil.

Les services techniques ont entrepris la réalisation d'une cloison de séparation et la confection d'un nouveau meuble comptoir PMR.

Les administrés de la commune de Didenheim peuvent à nouveau être accueillis en mairie dans un cadre professionnel rénové permettant de répondre aux besoins de nos concitoyens.

Club ASD - zone sportive

Au courant de l'année 2016, l'association sportive de Didenheim, d'un commun accord avec la commune de Brunstatt-Didenheim, a fait le choix de lui céder, à l'euro symbolique, son club house. Ce local utilisé par les sportifs, était composé de trois vestiaires et d'une zone de détente.

Malgré l'implication importante des bénévoles du club, il était nécessaire de réaliser des travaux plus conséquents pour assurer la pérennité du bâtiment. L'équipe municipale a entrepris la rénovation d'une grande partie de ce club house. En effet, les douches et les vestiaires ont été complètement rénovés, et la chaudière remplacée. Les aménagements extérieurs ont également fait l'objet d'une réfection et notamment par la création d'une rampe d'accès pour personne à mobilité réduite à la partie buvette et aux vestiaires.

Une deuxième phase reste maintenant à engager concernant la réhabilitation du réseau d'assainissement non collectif (non conforme), la rénovation de la partie buvette et la mise aux normes des sanitaires.

La programmation budgétaire 2018 intégrera les travaux mentionnés plus haut, et permettra de garantir aux licenciés et usagers de ces installations un confort optimal pour la pratique de leurs activités sportives, ludiques et conviviales, fidèles aux valeurs de notre village.



Accueil Mairie Didenheim Accès PMR





Travaux de la Commune



Rue Chopin

Sentier de la Hardt

Travaux de sécurisation

Au courant du mois de mai 2016, la commune a subi un épisode pluvieux d'une très forte intensité, sur une période très courte, qui a généré de nombreux dégâts, et plus particulièrement, dans le quartier du lotissement « Les Mélézes » à Brunstatt. Les riverains de ce secteur ont été victimes d'une coulée de boue qui a inondé les garages et sous-sol des habitations. La commune a répondu présent tout de suite après l'orage, et, lors d'un chantier de la Journée Citoyenne, bénévoles et élus, ont participé aux travaux de nettoyage de ce secteur. Dès lors, les services techniques et



Bassin de rétention Les Mélézes



Sentier de la Hardt

le SIVOM ont recensé les causes immédiates du transfert des eaux de ruissellement de ce bassin versant vers les habitations. L'intensité des eaux pluviales de cet orage, la forte déclivité du sentier de la Hardt et le creusement d'un sillon parallèle au-dit sentier n'ont pas permis aux dispositifs existants (fossé, gué incliné) d'évacuer toutes les eaux de ruissellement vers le bassin de rétention existant en amont du lotissement. Le SIVOM a procédé à des travaux de sécurisation du chemin et la réalisation d'une dalle en béton armé en amont du bassin pour pallier à cet incident. Un reprofilage du sentier et la suppression de la clôture autour dudit bassin ont complété cette opération de mise en sécurité. Une dernière intervention consistera à réaliser un fossé, au pied des espaces agricoles en partie haute du versant. Ces travaux interviendront une fois que la Commune aura la maîtrise foncière des terrains et permettront d'établir une première barrière de protection.



Rue Chopin

La rue Chopin fait partie d'un quartier résidentiel qui s'articule autour des rues des Pervenches, Kalhberg, Jeanne d'Arc et Clémenceau. Une partie de sa voirie a été réalisée dans les années 1990-2000. Restait à réaliser son tronçon compris entre les rues de la Colline et Jeanne d'Arc. Ainsi au courant du printemps, les équipes du service des eaux de la Ville de Mulhouse, ont remplacé la conduite d'eau potable, les branchements privatifs dans le cadre du renouvellement du réseau

d'adduction en eau. Les travaux de voirie ont très rapidement suivi et ont été entrepris par tronçons afin de garantir un accès à l'ensemble des riverains pendant la phase de chantier. Les aménagements réalisés permettent de circuler sur une chaussée en pleine largeur, bordée d'une bande de circulation piétons. Un éclairage public en Led a été posé pour assurer la sécurité



des biens et des personnes sur cette artère. L'ensemble des travaux a été réalisé sur une période de 6 mois sous la maîtrise d'œuvre du bureau d'étude BEREST par les entreprises TP Schneider et Lignes et Réseaux de l'Est pour un montant total de 208 763, 82 € TTC (hors travaux d'eau potable et frais de maîtrise d'œuvre).

Aire de jeu, multi-activités - Didenheim

La commune de Brunstatt-Didenheim a lancé le projet de création d'une aire de jeu multi-activités dans son programme de travaux 2017. Ce projet est issu d'une concertation avec les habitants et les représentants des parents d'élèves des écoles de Didenheim. En effet, cette collectivité ne dispose actuellement pas d'un espace, à la pratique sportive urbaine et aux activités ludiques pour les plus jeunes.

Souvent utilisée mais non appropriée, la cour de l'école «La Sirène de l'Ill», propriété privée, est uniquement destinée aux activités dans le cadre scolaire. Quant à la zone enherbée rue Bellevue, elle ne possède pas toutes les garanties nécessaires à une pratique des sports urbains. Néanmoins, les échanges avec les représentants des parents d'élèves ont permis d'envisager sur ce lieu la création d'une aire de jeu multi-activités. Le projet pourrait voir le jour sur le terrain communal situé en face de l'immeuble «Les Cigognes» et devant l'École «Les Castors». L'avant-projet sommaire, réalisé



Aire de jeu Didenheim

par les services techniques, prévoit une surface de 800 à 1 000 m², dédiée aux enfants de 3 à 17 ans et plus. L'aire de jeu multi-activités est composée, d'une part, d'un module «street foot» pour la pratique du football et du basket sur terrain de jeu réduit, grillagé et protégé, et, d'autre part, d'une aire de jeu ludique pour les plus petits, composée d'une structure à grimper, des jeux à ressorts et de jeu à thème. L'ensemble de l'aire de jeu sera clôturée avec 2 accès sécurisés (uniquement piétons) et bordée d'une haie et d'arbres. Une zone de tranquillité sera également réalisée permettant aux accompagnants de se reposer et de surveiller les enfants en recherche d'aventures et d'épanouissement. Cet aménagement constitue un investissement financier important pour la commune nouvelle mais essentiel pour le bien vivre ensemble au vu du développement important des nouveaux quartiers résidentiels sur le ban commu-



nal de Didenheim. Ce projet s'inscrit dans un planning de travaux à 6 mois compte tenu de l'implication de l'équipe communale pour les travaux préparatoires de voirie, espaces vert et clôture de l'enceinte dédiée. Une fois cette phase achevée, les aires de jeux proprement dites pourront être installées. Une deuxième réflexion est déjà engagée, sur le même thème, pour la partie basse du village qui devrait répondre aux attentes des habitants du centre du village.





La vie au village

La fête des Personnes Agées à Brunstatt

Le dimanche 8 janvier, ce sont 485 personnes de plus de 67 ans qui ont participé à la fête des personnes âgées organisée comme chaque année à la Salle Municipale des Sports. Cette manifestation incontournable à Brunstatt-Didenheim fut une grande réussite. Un excellent repas préparé par le traiteur Simon fut servi aux aînés de la commune, le trio André assurant quant à lui la partie musicale. La traditionnelle tombola était dotée de nombreux lots offerts par les commerçants de Brunstatt-Didenheim.



Les vœux du Maire

La cérémonie des vœux du Maire s'est déroulée le samedi 21 janvier dans l'enceinte de la Salle Municipale des Sports en présence de nombreux maires, élus, représentants de la Police Nationale, des sapeurs-pompiers, de la Brigade Verte et de présidents d'associations. Monsieur Jean-Denis BAUER, premier adjoint et Maire de la commune déléguée de Didenheim, prit le premier la parole en présentant ses vœux à

l'assemblée. Monsieur Christian VOGT, deuxième adjoint et maire de la commune déléguée de Brunstatt, souligna ensuite que la commune nouvelle est un accélérateur de modernisation et d'optimisation de la gestion des deux communes. La projection d'une vidéo mit alors en lumière les grands événements de l'année 2016. L'orchestre Couleur Jazzy assura quant à lui les intermèdes musicaux, se distinguant par sa grande maîtrise

et la qualité de ses interprétations. Madame le Maire présenta alors ses vœux à l'assemblée, en rappelant notamment la qualité du travail effectué depuis la fusion entre les communes de Brunstatt et de Didenheim. Elle procéda ensuite à la remise de la médaille de la vie associative du Conseil Départemental à Madame Huguette PFLIEGER et Monsieur Daniel WEISS. La cérémonie s'est terminée autour du traditionnel verre de l'amitié.



La vie au village



Le challenge André Messerlin

Le 22^{ème} challenge André MESSERLIN s'est déroulé à la Salle Municipale des Sports et a été disputé par 16 équipes U13. La finale fut remportée cette année par l'équipe de Sausheim. Les prix ont été distribués par Monsieur Jean-Denis BAUER, maire de la commune déléguée de Didenheim, Madame Michèle BOURDERONT, Adjointe, Monsieur Eric COUTANT, Conseiller Municipal et Monsieur André MESSERLIN, Président d'Honneur.



Le challenge Beinert

La 24^{ème} édition du challenge BEINERT a rassemblé 14 équipes U11 (moins de 11 ans) à la Salle Municipale des Sports, sous la houlette de Monsieur Roland SCHMITT, coordonnateur technique. La finale vit s'affronter le FC Brunstatt et le CS Bourtzwiller, ce dernier remportant le match. Le challenge a été remis par Henri BEINERT, Président d'Honneur du Football Club de Brunstatt, en présence de Christian VOGT, François SCHMITT, Président du FCB et André MESSERLIN.



Le challenge Claude Halm

Le challenge Claude HALM, dédié aux équipes U15, a réuni cette année 14 équipes. La finale a opposé Riedisheim à l'US Wittenheim, cette dernière formation remportant la victoire par 3 buts à 2. Le trophée a été remis par Claude HALM, Président d'Honneur, en présence de Madame le Maire, de François SCHMITT et de Henri BEINERT.

Les chèques du Fil d'Argent

Le club de bricolage « Le Fil d'Argent » a procédé à sa traditionnelle vente des objets fabriqués par les membres du club. Les recettes, d'un montant de 2 000 €, ont été partagées entre l'Ecole Alsacienne de Chiens-Guides d'Aveugles, l'Institut de Recherche en Hématologie et Transplantation, aux Paroisses de Brunstatt et à Caritas-Secours Catholique. Les chèques ont été remis en présence de Monsieur Christian VOGT, maire de la commune déléguée de Brunstatt.

Le concert Vocaluz'

La chorale Vocaluz' de Luze (Haute-Saône) a donné un concert en l'Eglise Saint-Georges le 12 février. Les choristes ont interprété de nombreux morceaux, allant des grands classiques à un répertoire plus contemporain y compris à travers des chants en langue étrangère. Une grande réussite qui a enchanté les nombreux spectateurs présents.

La Foire aux Livres de Didenheim

La traditionnelle Foire aux Livres de Didenheim s'est déroulée comme chaque année dans la salle de la Petite Echarde, proposant plus de 10 000 livres aux visiteurs. Les profits récoltés lors de cet événement sont destinés aux enfants de l'école élémentaire « La Sirène de l'III », leur permettant notamment de préparer cette année un spectacle de cirque ou encore de participer à des sorties sur le thème de la métamorphose.





La vie au village

La Compagnie Méli-Mélo

La troupe de théâtre Méli-Mélo a présenté la pièce «Vive Bouchon» à la salle des associations Saint-Gall. Il s'agit d'une comédie créée par Jean DELL et Gérard SIBLEYRAS se déroulant dans le monde de la politique. Une très grande réussite qui a ravi les spectateurs !

Le concert de l'Ecole de Musique Centre et de Théâtre

Le 12 mars s'est déroulé à l'Espace Saint-Georges le traditionnel concert des élèves de l'Ecole de Musique Centre et de Théâtre de Brunstatt. Toutes les disciplines y ont été représentées à travers une soirée extrêmement réussie qui a démontré le grand talent des élèves et la passion qui les anime dans l'exercice de leur art.



Le 40^{ème} anniversaire de Brunstatt Accueil et Loisirs

L'association Brunstatt Accueil et Loisirs a fêté cette année ses 40 ans d'existence, au cours d'une réception organisée à l'Espace



Saint-Georges. A cette occasion, Madame Sylviane SCHUBERT, Présidente de l'association, a mis à l'honneur les membres du comité. Madame le Maire, accompagnée de ses adjoints Christian VOGT, Michèle BOURDERONT et Catherine BAGUERREY, a quant à elle remis la médaille associative à Monsieur Michel BALLAND en charge du bridge.

Les Archers de Saint-Georges

Le lundi 1^{er} mai s'est déroulé au terrain de football de Brunstatt le concours des archers, organisé par Les Archers de Saint-Georges. Il s'agissait du premier concours de la saison qualificatif pour les championnats de France. Pas moins de 148 archers étaient présents pour s'affronter cette année !



La Cérémonie d'Accueil des Nouveaux Arrivants

La première cérémonie d'accueil des nouveaux arrivants s'est déroulée le 5 mai à La Cour des Arts. Etaient conviés à cette soirée les nouveaux habitants de Brunstatt-Didenheim ayant emménagé dans la commune au cours de l'année 2016. Après un mot d'accueil de Madame le Maire, furent projetés le film rétrospectif

des grands événements ayant ponctué l'année écoulée ainsi qu'un diaporama de présentation de la commune et des élus. La soirée s'est terminée par le verre de l'amitié durant lequel les nouveaux habitants ont pu échanger avec la municipalité en toute convivialité.



La Marche Populaire

Les Amis de la Marche ont organisé la 42^{ème} marche populaire internationale de l'amitié les 6 et 7 mai derniers. Les départs se sont déroulés de 7h à 14h. Deux nouveaux parcours adaptés de 5km et 13km sans difficultés particulières étaient proposés, permettant ainsi aux participants de s'adonner à de belles promenades à travers champs et forêts.

La Commémoration du 8 mai

La commémoration du 8 mai s'est déroulée comme chaque année au Monument aux Morts en présence notamment de la musique des pompiers de Helfrantzkirch, des sapeurs-pompiers de Brunstatt-



Didenheim commandés par Monsieur Christophe FISCHER, des élus et des membres de l'U.N.C. Madame le Maire a procédé à la lecture du message ministériel de commémoration. Après le dépôt de trois gerbes, les personnes présentes ont été conviées au verre de l'amitié dans la salle d'honneur de la mairie de Brunstatt. Monsieur Jacques KOENIG a ensuite remis le diplôme et l'insigne de la reconnaissance de l'U.N.C. du Haut-Rhin à Messieurs René JAECKERT, Charles MEYER, Jean-Pierre PERRIN et Fernand FALLECKER.

La Fête du Pain et la Fête de la Saint-Honoré

La traditionnelle Fête du Pain s'est déroulée le samedi 13 mai sur le parking de la mairie de Didenheim. A cette occasion ont été notamment présentés des tresses de brioches, des pains et des petits pains. Comme à l'accoutumée, un concours de tartes linzer et de nombreuses animations ont égayé cette journée, qui s'est terminée par l'incontournable lâcher de ballons.

Le 14 mai, la Fête de la Saint-Honoré s'est déroulée à Brunstatt, place Saint-Honoré. Le cortège a pris son départ à 10h30, puis la messe fut célébrée à 11h en l'Eglise Saint-Georges. Comme chaque année, à la sortie de l'office, les petits pains bénis ont été distribués.



Le tournoi de Bridge

Le tournoi de la galette du Bridge Club s'est déroulé au mois de janvier, en présence de Michel BALLAND, Président de la section Bridge, Sylviane SCHUBERT, Présidente de

Brunstatt Accueil et Loisirs, Monique SERET, Présidente de Thann-Accueil et des adjointes au Maire Paulette SEILLER et Michèle BOURDERONT. Le Président a notamment rendu hommage à Fabien SEILLER pour son travail au sein de la Bridge Academy et Aimé SCHULTZ pour la partie tournois.



L'Arbre des Naissances à Didenheim

La plantation du traditionnel Arbre des Naissance s'est déroulée le 14 janvier à Didenheim, dans le Bois des Enfants. Cet arbre, un liquidambar, symbolise la naissance ainsi que l'entrée dans la collectivité des enfants nés au cours de l'année 2016 à Didenheim. Monsieur Jean-Denis BAUER, Maire de la commune déléguée de Didenheim, Monsieur Christian VOGT, Maire de la commune déléguée de Brunstatt et Madame Catherine Baguerey, adjointe, représentaient la commune.



La fête des Personnes Agées à Didenheim

Fin décembre s'est déroulée la traditionnelle fête des personnes âgées dans l'enceinte de la salle de gymnastique de Didenheim. Cet événement a rassemblé une centaine de personnes, et l'après-midi fut animée par la Chorale des Enfants de l'Ecole Élémentaire La Sirène de l'Ill ainsi que par celle des maîtres boulangers. Les convives ont également eu le plaisir de recevoir la visite du Saint-Nicolas.



L'exposition Arts et Emotions

Une douzaine de créateurs étaient présents à La Cour des Arts au mois de février pour l'exposition « Arts et Emotions ». D'une grande qualité, cette exposition a été inaugurée le vendredi 10 février en présence de Monsieur Gilles KLEIN, Président de La Cour des Arts, de Madame le Maire et de nombreux élus. Bijoux elfiques, écharpes et sacs en textile, huiles essentielles, fabrications en céramique, il y en avait pour tous les goûts ! Une très grande réussite à laquelle a contribué l'association des commerçants et artisans BACO, présidée par Monsieur Antonio COLABELLA.



Le challenge Bernadette GROFF

Le challenge Bernadette GROFF, réservé aux U18 et seniors féminines, s'est déroulé au mois de janvier dernier et a réuni 16 équipes. La victoire est allée à l'équipe de Sausheim 2, et les coupes ont été remises par le président du Football Club de Brunstatt, Monsieur François SCHMITT, en présence du Maire et de Monsieur Christian VOGT, Maire de la commune déléguée de Brunstatt.





Environnement

Centrale Thermique de l'illberg

Pour Mulhouse Alsace Agglomération, la Centrale thermique de l'illberg est une installation majeure dans sa stratégie de transition énergétique, grâce à ses deux chaudières biomasse utilisant l'énergie renouvelable du bois. Avec 14 km de réseau, la centrale fournit l'énergie nécessaire au chauffage et à la production d'eau chaude sanitaire à 3400 logements, l'Université de Haute-Alsace, le stade nautique et divers bâtiments techniques. L'extension du réseau en 2017 a également raccordé le centre hospitalier de Mulhouse : un nouvel abonné qui permet à m2A de vendre à un prix compétitif 40% de chaleur en plus chaque année.

Depuis sa modernisation en 2013, la centrale thermique de l'illberg permet d'éviter chaque année l'émission de 10 000 tonnes de gaz à effet de serre, grâce à sa production d'énergie renouvelable. Avec le raccordement des hôpitaux, ce sont 4000 tonnes supplémentaires d'émission de gaz à effet de serre qui sont évitées, principalement du CO₂.

Les 14 agents du service Production et réseaux de chaleur de Mulhouse Alsace Agglomération veillent à chaque instant sur les différentes installations. La production de chaleur, distribuée sur le réseau de chauffage urbain sous forme d'eau surchauffée ou eau chaude, est en effet assurée par plusieurs types de générateurs, utilisés dans un ordre de priorité durant la saison hivernale : la chaleur récupérée sur la cogénération, les chaudières biomasse, et les chaudières mixtes.

Les 2 chaudières biomasse ont une puissance de 13 MW. Les plaquettes de bois les alimentant sont acheminées par des convoyeurs depuis les silos de stockage jusqu'à l'entrée des deux chaudières. Les rejets atmosphériques contenus dans les fumées sont analysés en permanence et les résultats sont transmis à la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement. Cette production d'énergie renouvelable est maîtrisée et durable à chaque étape : les 30 000 tonnes de bois annuelles sont issues des filières locales et de massifs forestiers situés dans un périmètre d'environ 60 km. Débité en plaquettes, le bois fait l'objet d'une traçabilité jusqu'aux cendres produites, qui finissent grâce à un plan d'épandage réglementé en engrais pour l'agriculture de proximité, en remplacement des produits chimiques.

La cogénération, rénovée en 2013, est composée d'une turbine à gaz et d'une chaudière de récupération, ce qui



permet la production simultanée d'énergie électrique et thermique.

Dans la chambre de combustion, du gaz naturel est injecté avec l'air comprimé et brûlé. Les gaz de combustion sont détendus dans une turbine qui fournit une énergie mécanique, transformée en énergie électrique à l'aide d'un alternateur.

Les gaz d'échappement, contenant toujours beaucoup de chaleur, sont ensuite dirigés vers une chaudière de récupération, où leur énergie thermique sera transmise à l'eau du réseau du chauffage urbain.

Enfin, deux chaudières mixtes fonctionnent au gaz naturel ou au fioul domestique.

L'ensemble des installations fonctionne en permanence 24 heures sur 24 toute l'année, et est soumis à un arrêté préfectoral d'exploitation, imposant des contrôles réglementaires réguliers par des organismes agréés.

A travers son schéma directeur des réseaux de chaleur établi en 2016, Mulhouse Alsace Agglomération souhaite poursuivre ses investissements pour maîtriser la production, la distribution et les coûts de production de chaleur, et favoriser le mix énergétique en intégrant de nouvelles énergies renouvelables, comme la géothermie profonde basse température, afin de limiter les impacts sur la qualité de l'air. Plusieurs projets sont ainsi à l'étude sur l'ensemble de l'agglomération.



Point d'étape « extension réseau de chaleur » à la fin mai 2017

Les travaux d'extension du réseau de chaleur de la Centrale thermique de l'Illberg se poursuivent, le calendrier prévisionnel est respecté. Malgré les restrictions de circulation, les travaux se déroulent dans de bonnes conditions pour les riverains et usagers.

Sur le secteur de l'hôpital (rue Laennec-Mangeney-Patrouille) : 70% du réseau est posé. Les antennes vers l'hôpital Emile Muller et le Pôle Mère Enfant sont terminées (restent les tests et les finitions). L'antenne du Hasenrain s'effectuera entre le 6 juin et 15 juillet.



terrassement sont nécessaires sur ce secteur pour éviter les réseaux existants.

Le secteur rue des Frères Lumière fait l'objet de beaucoup d'attention pour permettre aux étudiants et aux personnes à mobilité réduite d'accéder facilement aux installations universitaires, dans cette période d'examens, grâce à l'aménagement d'entrées provisoires. Le réseau y est posé à 50%.

Enfin, le secteur de la Centrale thermique est quasiment achevé.

En parallèle de cette partie visible de travaux de pose du réseau, des équipes s'occupent des différents raccordements. Les études et préparations sont finalisées et ces travaux devraient rapidement commencer.



Sur le secteur rue Damberg- rue de Suède : 60% des travaux sont achevés. Davantage de travaux de



Environnement

Promenades dans la commune de Brunstatt-Didenheim

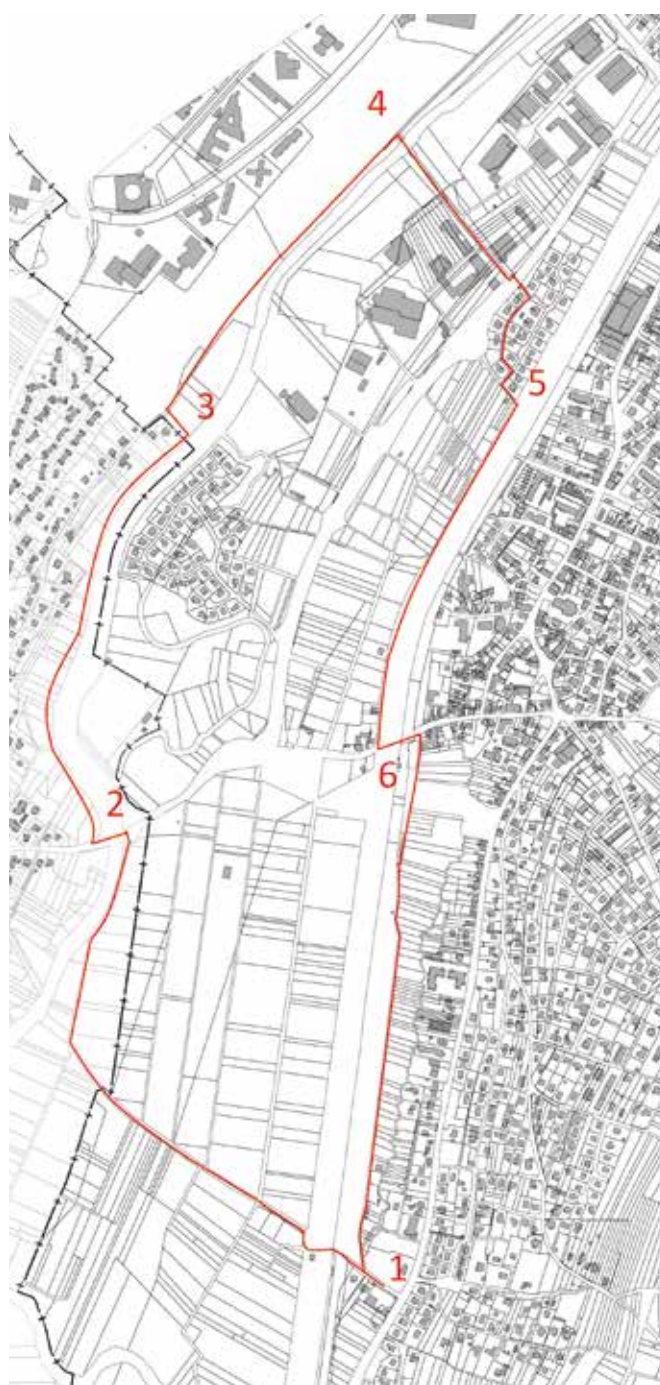
L'un des objectifs du groupe Brunstatt Environnement est de proposer aux habitants des promenades de découverte des paysages de notre commune. Nous élaborons des circuits qui vous seront proposés dans les prochains Brunstatt Infos. Un marquage type Club Vosgien et une brochure pourraient être envisagés en 2018/2019.

Itinéraire N°1. Balade dans la vallée de l'III.

Distance : 5 km ; durée : 1h45 - 2h.

Départ : parking Croix du Burn (ou parking pont André Erbland en commençant le circuit au point 2).

- 1). Depuis le site du Burn, traverser la voie ferrée et l'écluse ; continuer tout droit vers l'III sur le chemin de la digue du casier de rétention des eaux de crue. Sur les talus on trouve une variété de fleurs, disparues par l'action des herbicides utilisés dans les champs. On notera l'importance paysagère des haies et des bosquets, qui seront à protéger dans le PLU. Près des déversoirs bétonnés, le chemin tourne pour longer l'III ; vue remarquable sur les hauts de Brunstatt. Le long de la rivière poussent saules, aulnes, érables, frênes et même des marronniers.
- 2). Traverser la route et le pont Erbland, poursuivre sur la rive gauche, côté Didenheim ; vue sur les hauts du village et sur la rivière, à travers le rideau d'aubépines, de prunelliers et d'érables champêtres. Remarquer les digues récentes protégeant des maisons situées en zone inondable de l'III.
- 3). Au bout du chemin, tourner à gauche pour rejoindre le Bois des Philosophes. Le traverser jusqu'à la passerelle sur le chemin goudronné ou sur le sentier plus proche de l'III. Cette forêt comporte des essences très variées : énormes chênes et hêtres en bord de rivière.





- 4). Depuis la passerelle, belle vue sur l'Ill, très fréquentée par les canards colverts. La franchir et à 100m traverser la voie Arthur Ashe puis entrer dans le lotissement Villauvert, rue de la Terre Noire à Brunstatt. Prendre la deuxième rue à droite et rejoindre le canal : on peut observer un alignement de charmes remplaçant de grands arbres abattus.
- 5). Remonter le canal en direction de Zillisheim ; vue sur Didenheim, sur la ripisylve de l'Ill et les arbres bordant le ruisseau du Burn (il passe sous le canal pour rejoindre l'Ill).
- 6). Traverser l'écluse et la voie ferrée puis emprunter le chemin en direction du Burn. Il longe un fossé où coule une partie des eaux de la source : milieu naturel remarquable avec roseaux, iris jaunes et plantes typiques des eaux pures. Sur la gauche une rangée de grands peupliers et, avant la pisciculture, trois arbres remarquables : un peuplier, un bouleau et un érable. Repos bienvenu dans le parc Croix du Burn.

Bonne promenade ! Respectez la nature !
Brunstatt Environnement

Action pour le développement durable

La Commune nouvelle a poursuivi les actions engagées par les communes respectives de Brunstatt et de Didenheim dans le cadre de la transition énergétique et des moyens de luttés contre les émissions de gaz à effet de serre.



En effet, la collectivité comprend dans son parc automobile plusieurs véhicules électriques pour les interventions sur les chantiers d'espaces verts, pour assurer l'arrosage des massifs et plantations et la livraison de matériels et courses pour le service SOLIAID. Depuis quelques mois, c'est un nouveau véhicule électrique qui sillonne les rues de notre commune ; il permet au responsable de pôle voirie d'accompagner et contrôler les différents chantiers en cours – plus de 100 km par jour, en mode "propre".

En complément, les services espaces verts depuis ce printemps ont opté pour le tout électrique et notamment sur le matériel électroportatif de débroussaillage et de tonte. Un matériel, plus respectueux des contraintes

acoustiques et propres en matière d'émissions font partie maintenant de l'outillage des équipes communales.

De nouvelles actions vont être menées mais cette fois si dans le domaine de l'éclairage public, et notamment sur les rues qui viennent d'être achevées, un éclairage Led fonctionne déjà dans la rue Chopin et bientôt dans la rue de la Forêt.

Un nouveau chantier devrait voir le jour au courant de l'automne, pour la deuxième phase de renouvellement du réseau avenue d'Altkirch entre les rues des Vergers et Chapelle.

Un investissement financier important consenti par la Commune Nouvelle sur nos territoires pour améliorer la sécurité des usagers et motiver la lutte contre les gaspillages et la détérioration de notre patrimoine environnemental.





AMAP

Mangez local et de saison,
devenez consom'acteurs !

Pourquoi ?

- **Consommer des produits ultra-frais, locaux et de saison**
- **Soutenir directement l'activité des paysans et artisans locaux**
- **Sauvegarder la biodiversité agricole et la spécificité des terroirs**
- **Encourager une économie locale et créer des emplois**
- **Réduire notre impact environnemental (moins d'emballages, de transports, etc.)**
- **Privilégier une alimentation diversifiée et de qualité**
- **Partager des moments conviviaux**

Comment ?

Rejoignez les AMAP (Associations pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne) ! A Brunstatt, ce sont plusieurs dizaines de familles qui soutiennent 7 producteurs et 4 artisans locaux. Les AMAP proposent une grande gamme de produits sains, locaux et de saison sous forme d'abonnement solidaire.

Comment s'inscrire ?

Pour définir les modalités de votre adhésion, vous pouvez directement prendre contact avec les producteurs en vous rendant sur le lieu de distribution tous les mercredis de 18h30 à 19h30 au 1, rue du Château à Brunstatt.

Au plaisir de vous y rencontrer nombreux! Pour plus d'infos :
www.rhenamap.org/
contact@rhenamap.org
 03 89 49 58 57.

Quelles AMAP peut-on trouver à Brunstatt ?

AMAP	Produits	Fréquence de distribution	Prix	Bio
AMAP BMC Légumes	Légumes	Hebdomadaire	17 € le panier (toutes les semaines ou toutes les 2 semaines)	
AMAP 4 saisons	Fruits	Quinzaine (semaines paires)	Grand panier : 655 €/saison Petit panier : 364 €/saison	
Lupp'Amap	Produits laitiers de vache, chèvre et brebis	Quinzaine (semaines paires)	15 ou 20 € / semaine (de février à novembre)	
	Œufs		2,50 € les 6	
	Viande de porc, veau, cabri, agneau	1 fois par an	Porc : 140 € Veau : 180 € Cabri : de 130 à 155 € Agneau : de 100 à 140 €	
AMAP Ferme de la Rose Blanche	Poulet	Mensuelle	17 € / poulet	
Mona'map	Viande de bœuf, porc et découpes de poulet	Mensuelle	De 18 € à 80 €	
AMAP L'Étable gourmande	Plats cuisinés et charcuterie	Mensuelle	Petit panier : 50 € Moyen panier : 100 € Grand panier : 200 €	
AMAP G'sundgo	Bière	Mensuelle (saison : 6 mois)	Petit panier : 90 € Panier moyen : 162 € Grand panier : 288 €	
AMAP Douceurs sauvages	Plats préparés à base de plantes sauvages	Hebdomadaire	Grand panier : 6,75 € Petit panier : 4,05 €	
AMAP Pain Cézamie	Pain, brioches	Hebdomadaire	De 3,30 € à 5,30 € Miche 3 kg : 13,40 € Brioche : 5,30 €	
AMAP Rucher des mûriers	Miel	Mensuelle	7 € le pot de 500 g	
AMAP VINIFERA	Vin d'Alsace	Bisannuelle (avril et décembre)	De 28 € à 133 €	
AMAP Déclinaisons Fruits	Confitures	Mensuelle	1 point = 1,15 €	

= Agriculture Biologique / = en cours de conversion / = Agriculture Biodynamique

> Les AMAP, comment ça marche ?

- Le consommateur s'engage auprès d'un paysan ou d'un artisan et **paie son abonnement par avance** (généralement l'abonnement dure une saison de production). Il **soutient** la trésorerie du producteur et lui permet de **planifier et quantifier** sa production. Il est néanmoins tout à fait possible d'adhérer à une AMAP en cours de saison !
- **Un contrat est établi** qui définit les types de produits distribués, la périodicité des distributions, la durée de l'abonnement et son coût. Vous devrez souscrire à autant de contrats que d'AMAP auxquelles vous souhaitez vous abonner.
- Le producteur distribue **ses produits frais** sur le lieu de distribution choisi. Les abonnés reçoivent leur panier.
- Des liens privilégiés se créent et la distribution devient un **moment d'échange convivial** entre producteurs et Amapiens.



Vie et Patrimoine

Didenheim

Depuis 23 ans, l'association « Vie et Patrimoine », effectue des recherches sur l'histoire locale de notre village et de ses environs. Son siège est situé à la Mairie de Didenheim. En 2016, nos travaux se sont portés sur deux thèmes principaux : les maires de la commune depuis 1790 à nos jours et la création et l'évolution de nos quartiers.

Le premier maire historiquement répertorié fut Jean Schmitt qui a officié pendant deux ans, de 1790 à 1791. Certains d'entre eux ont marqué leur passage par des réalisations très positives pour le village.

Notons par exemple, que François-Joseph Knecht (1855-1870) a contribué à l'agrandissement de notre église en 1868, ainsi que du transfert de son cimetière. Celui-ci, se trouvant près de l'église, était devenu trop petit. Ce maire a également fait construire la chapelle sur la colline St Gall en remplacement de l'ancienne église existant sur ces lieux. Cette chapelle a été détruite pendant les deux guerres.

Le développement du premier quartier de Didenheim fut : « Zwischen den Brücken » et « Lochmatten ». Au regard des fréquentes inondations dans ce secteur, le curé Moschenross avait baptisé ce quartier en « Seeland » francisé après la guerre 1939-1945 en « Nouvelle-Zélande ».

Didenheim possédait huit fontaines destinées aux habitants pour leur approvisionnement en eau. Pendant plusieurs années, il était question d'amener l'eau courante et, c'est Henri Schlienger (1945-1965) avec son Conseil Municipal qui a enfin trouvé la solution en créant le lotissement « Steinacker-IIIberg » en 1953. Ceci a aussi permis de construire l'école maternelle et l'école des filles et surtout le développement des associations de la commune.

Agenda

- En octobre 2016, une exposition a retracé tous ces événements.
- Tous les ans notre association organise une excursion sur un thème historique, cette année elle aura lieu le dimanche 27 Août 2017.
- Tous les deux ans, nous organisons une exposition « Ill'Art » qui est ouverte à tous les artistes de Brunstatt-Didenheim. Elle aura lieu les 14 (14h à 19h) et 15 octobre 2017 (10h à 17h) dans la salle des Associations St Gall.
- Notre association propose également une visite historique du village le samedi 14 octobre 2017 à 10h (RDV 10h – Associations St Gall).



- 24 décembre : vin chaud après la veillée de Noël – église St Gall de Didenheim
- Exposition « Soldats du Feu » à la salle des Associations St Gall, le 9 novembre pour les écoles, le 10 novembre de 14h à 19h et le 11 novembre de 10h à 17h
- Noël au Village le samedi 25 novembre de 14h à 19h et le dimanche 26 novembre de 10h à 17h à la salle de la Petite Echarde

Appel coopératif à toutes les personnes intéressées :

- Actuellement, nous préparons déjà une exposition sur les soldats du feu – en 14/18 sur le front et de nos villages environnants ainsi que sur les pompiers. Des photos ou documents sur ces sujets seraient les bienvenus.
- Dans le hall d'entrée de la Mairie de Didenheim deux vitrines sont mises à disposition d'artistes ou collectionneurs pour faire découvrir leurs réalisations (exposition temporaire).

Vous êtes intéressés par notre association ou que vous désirez obtenir des renseignements vous pouvez joindre :

- **Michel BUESSLER Tél. 03 89 44 53 94** ou **Jean-Paul GROSS Tél. 03 89 06 34 92 Port. 07 50 80 45 39**





Journée Citoyenne



Chemin des écoliers



Bibliothèque à l'école la Sirène de l'Il



Accueil Tee-shirt offert



Foot ASD



Eglise St Gall



Totenweg



C'est par une belle matinée ensoleillée que les participants de la 4ème édition de la « Journée Citoyenne » se sont regroupés à la salle municipale des sports dès 7 heures et demi. Les équipes ont été très vite constituées et les 180 bénévoles ont été répartis en amont par l'équipe technique.

Grâce à cet élan citoyen, la commune de Brunstatt-Didenheim a pu confectionner et mettre en place le fleurissement des jardinières et suspensions autour du centre des bourgs et au niveau de la mairie. En parallèle, une équipe plus « virile » a entamé l'opération de réouverture du chemin rural « Totenweg » par la réalisation de nombreuses marches sur le terrain très escarpé. Cet aménagement permettra d'accéder à la Chapelle Saint Gall à travers un sentier qui s'inscrit dans une nature riche et très boisée.

D'autres chantiers tout aussi importants, se sont déroulés pendant cette demi-journée de travail et notamment dans les espaces verts. Débroussailluses, sécateurs et binettes ont été à pied d'œuvre pour supprimer, enlever et nettoyer les allées, chemins, haies et espaces publics d'herbes folles et indésirables.



Pavage cimetière Didenheim



Activité enfants toasts



Fleurissement



Fleurissement du fer à cheval



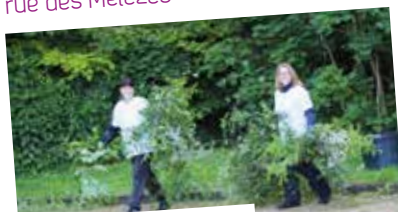
Maçonnerie rue des Mélèzes



Croix du Burn



Rue de la Chapelle



Aire de jeux Capucins



Activités Ados



Rue Arthur Ashe



Chemin rive de la Colline



Rue Clémenceau



Fleurissement Mairie



La Petite Echarde



Cimetière Brunstatt

En attendant l'heure du déjeuner, du rassemblement pour faire le point et du barbecue piloté et orchestré par Maurice BAY et une équipe de bénévoles, les enfants et les ados se sont regroupés autour de 2 animations :

- la confection de toasts et d'une salade de fraises pour les plus petits, et
- celle de panneaux de sensibilisation relatifs au port de baudriers de sécurité pour les enfants lors de leurs déplacements école/domicile, pour les plus âgés.

C'est par un moment de convivialité que s'est achevée la Journée Citoyenne 2017. Elle a été d'un très bon cru. On y a retrouvé comme à son habitude de la bonne humeur, de la volonté, de l'enthousiasme, de la jeunesse, de l'expérience et un sentiment de réaliser une action commune et citoyenne.

A l'année prochaine.



Salle Municipale des Sports : terrain de foot



Salle Municipale des Sports : salle de danse



Salle Municipale des Sports : salle de danse



Escalier rue des Écureuils



Tribune d'expression

Bien Vivre à Brunstatt

Depuis la création de la commune nouvelle de Brunstatt-Didenheim, et comme nous l'indiquions déjà dans notre dernière tribune d'expression, les avantages et les bénéfices de la fusion des communes historiques de Brunstatt et de Didenheim peuvent se constater chaque jour. En termes de travaux de voirie, d'aide aux aînés ou encore de politique en faveur de la jeunesse, chaque domaine de compétence de notre collectivité bénéficie d'une attention de tous les instants de la part du groupe majoritaire qui souhaite que nos habitants bénéficient d'un cadre de vie agréable, de réseaux de qualité et de services irréprochables. C'est là le cap que nous nous sommes fixés et duquel nous ne dévierons jamais.

Ainsi, les travaux de voirie réalisés à Didenheim ont permis une nette amélioration de la qualité du réseau, tant au niveau des routes que du réseau d'eau potable. Ces travaux, représentant des sommes non négligeables, ont pu être entrepris grâce à la fusion de nos deux communes, cette dernière ayant permis de dégager les crédits nécessaires à leur réalisation (plus de 700 000 € rien que pour les travaux d'eau). Une autre démarche intéressante à Didenheim a consisté en la mise en place d'une déviation au centre du village. Cette déviation a suscité un certain nombre de mécontentements et d'incompréhensions légitimes. Elle n'a cependant été entreprise que dans le but d'assurer la sécurité et d'améliorer les conditions de circulation dans notre commune, comme nous l'avons rappelé dans l'édition spéciale du Bien-Vivre à Brunstatt-Didenheim distribuée aux Didemers. Nous tenons en tout état de cause à remercier l'ensemble des riverains directement impactés par cet essai de sécurité pour

leur patience face aux désagréments qui ont pu être occasionnés. Certaines décisions nécessitent du temps pour porter leurs fruits, et certains projets ne peuvent révéler leur pertinence et leur efficacité que sur la durée. Nous ne doutons pas que ce nouveau sens de circulation saura in fine emporter l'adhésion de tous, car il s'inscrit dans le cadre de notre sécurité, la nôtre mais aussi celle de nos enfants.

Nous souhaitons également rappeler aux Didemers que le service à la personne « Soliaid », initialement mis en place sur la commune de Brunstatt, est aujourd'hui effectif sur le territoire de Didenheim. Ce service de petit bricolage et de jardinage s'adresse aux personnes âgées de 70 ans et plus ainsi qu'aux personnes handicapées sans limite d'âge, et donne droit à une déduction fiscale. N'hésitez donc pas à contacter le Centre Communal d'Action Sociale pour davantage de renseignements sur les conditions et les modalités de ce service.

La jeunesse n'est pas en reste puisque vos élus ont validé pour l'année 2017 le projet jeunesse à destination des 11-18 ans avec les Foyers Clubs d'Alsace. Ainsi, les adolescents de Brunstatt-Didenheim peuvent bénéficier tout au long de l'année d'activités aussi ludiques que variées.

Nous avons également à cœur de saluer au sein de cette tribune nos associations locales. D'une énergie, d'une implication et d'une disponibilité sans failles, elles constituent l'un des atouts de l'attractivité de notre village. Dans tous les domaines (sportifs, culturels, artistiques...), elles permettent à nos habitants de s'impliquer dans la vie de notre commune tout en s'adonnant à leur passion. Un coup de chapeau plus que mérité s'impose à l'attention des 80 associations que compte notre commune nouvelle !

Nous souhaitons également rappeler qu'en ces temps troublés par les actes de terrorisme qui secouent l'Europe, le groupe majoritaire a à cœur de maintenir les diverses manifestations qui rythment la vie de notre village. Ainsi, la Fête au Village, le Bal Tricolore ou encore la Fête des Rues, pour ne citer que les rendez-vous les plus emblématiques de l'année, continueront de se dérouler. Leur sécurité sera bien sûr renforcée, mais nous ne souhaitons pas les annuler en cédant à la peur et à la psychose. D'une part car nous considérons qu'il s'agirait là d'un aveu d'échec, et d'autre part parce que la vie doit continuer, s'imposer et triompher face aux actes de barbarie. L'ADN de Brunstatt-Didenheim passe aussi par ces rendez-vous conviviaux, et il est hors de question pour nous de les faire disparaître.

Rappelons enfin que la Commune de Brunstatt-Didenheim, à travers son site internet mais également sa page Facebook, attache une importance primordiale à la communication et à l'échange avec ses concitoyens. N'hésitez donc pas à visiter notre site ou à réagir sur notre réseau social afin de nous faire part de vos avis et de vos souhaits. Et bien entendu, il vous est loisible tout au long de l'année de rencontrer vos élus en mairie.

GROFF Bernadette, BAUER Jean-Denis, VOGT Christian, MEISTER Jacqueline, STEINMETZ Jean, SEILLER Paulette, VOGT Patrick, SCHAFFHAUSER Marie-Louise, BISCH Raphaël, BOURDERONT Michèle, BAGUEREY Catherine, VO MAI Roland, OSWALD Pierrette, PICHON Eric, KLEIN Corine, FUCHS Brigitte, BITONTI Jean-Pierre, BERGERON Annelise, TROUVE Gwenaëlle, MESSERLIN Alice, BERNHARD Gabrielle, RUETSCH Jean, COUTANT Eric, ZISCH Romain, SAUTRON Mikael, KLEIN Arnaud, OTT Valentin, RIEBER Catherine, LICHTENSTEGER Jacques, BAY Maurice, JOLIVALT Patricia, FREYMANN Martine, KLAEYLE Bernard, DIZNER Valérie, SHARIFI TAFRESHI Aline, ROCHER Cécile, METREAU Fabrice, SCHMITTER Cédric, GRANGE Maud, SCHMITT François.

Brunstatt-Didenheim Nouvelle réalité

Le nouveau plan de circulation imposé à Didenheim sans consultation préalable provoque la colère des Didemers. Plusieurs centaines de familles sont victimes des nombreux

détours à effectuer, qui génèrent surcroît de pollution, bruit, embouteillages et forte émission de gaz à effet de serre! Incompatible avec une politique environnementale exemplaire. Une très large proportion des Didemers réclament avec force le retrait de cette mesure et exigent une légitime consultation de la population.



Citoyens à l'Honneur

Les championnats de France de Bridge par paires open

Au mois d'avril dernier, Messieurs Fabien SEILLER et Frédéric VALLET ont remporté le titre de vice-champion de France dans le cadre de la Finale Nationale en 2/ Open Promotion de Bridge. Ils ont ainsi accédé à la 2^{ème} place du podium. Il s'agissait des championnats de France par paires open qui se sont déroulés au siège de la Fédération Française de Bridge à Saint-Cloud. Félicitations aux lauréats !



La remise d'un insigne de l'Ordre National du Mérite

Le 21 mai dernier, l'insigne de l'Ordre National du Mérite a été remis à Monsieur Roger SCHMITTLIN, Ancien Président d'une fédération locale d'anciens combattants. En recevant ainsi le titre de Chevalier de l'Ordre National du Mérite, Monsieur SCHMITTLIN s'est vu décoré de l'une des plus hautes distinctions du pays, soulignant la marque de reconnaissance de la République Française pour les services émérites rendus à la Nation.



Une famille sportive comblée

Pour la famille GEIGER de Didenheim, les associations, notamment sportives, n'ont plus de secret. Après avoir foulé la plupart des rectangles verts de la région, Maurice et Christophe ont pris du recul pour laisser la place aux jeunes, Margot et Maxime. Margot est licenciée au HBC Kingersheim (section Handball) depuis plusieurs saisons. Après plusieurs titres départementaux en - 13 et -15, la voici championne d'Alsace avec l'équipe des - de 18 ans en championnat prénational. Maxime, formé à l'école de football à l'ASD, est licencié à l'AS Berrwiller. Après avoir remporté la coupe du Crédit Mutuel U15 à Niffer, le voilà primé du titre de champion d'Alsace, titre remporté à Sausheim contre les Bas-Rhinois de Molsheim. Ce qui donne 2 titres de champion d'Alsace au cours de la même saison pour la même famille !



Berrwiller a attendu la séance de tirs au but pour s'adjuger la finale régionale U15 Excellence face à l'entente Molsheim/Ernolsheim. Photo L'Alsace/Darek Szuster



Visite du Mémorial Alsace-Moselle de Schirmeck par les élèves des classes de CM2 de l'Ecole Élémentaire Jacques Prévert et du Château Besenval

Annoncée dans le Brunstatt-Infos n°107 du mois de décembre 2015, la visite du Mémorial de l'Alsace-Moselle de Schirmeck s'est déroulée le 14 octobre 2016. Précédé de plusieurs réunions d'organisation entre le Directeur de l'Ecole Élémentaire de Brunstatt et l'U.N.C., en liaison avec la municipalité de Brunstatt que nous remercions pour sa contribution financière, le projet s'est concrétisé avec succès.

47 élèves des classes de CM2 étaient présents, encadrés par Monsieur Christian SUTTER, Directeur de l'Ecole Élémentaire, Madame SCHALINSKI, Professeur des Ecoles, ainsi que par les membres de l'U.N.C. de Brunstatt-Didenheim (Pierre MULLER, Jean-Pierre ARBEIT et Serge LELIEVRE). Cette visite avait été préparée en salle de classe par la présentation de l'état d'esprit qui régnait à l'époque en France et plus particulièrement en Alsace.

Le groupe s'est présenté au Mémorial le vendredi 14 octobre 2016 à Schirmeck, petite ville de la Haute Vallée de la Bruche, à 50 km à l'ouest de Strasbourg. Répartis en deux groupes, les guides, très professionnels, nous ont fait revivre la tragique aventure du « Petit Jeannot » et de sa famille : évacuation le 2 septembre 1939 de Strasbourg, départ pour les Vosges puis pour Périgueux. Après la « drôle de guerre », c'est le retour en septembre 1940 à Strasbourg, ville occupée. La ville n'est plus française !

La visite se poursuit par la découverte des événements qui vont s'imposer aux Alsaciens : la vie du « Petit Jeannot » sous l'annexion de l'Alsace, les « Malgrés-Nous », l'horreur de la guerre. L'émotion est palpable chez nos élèves, impressionnés par ce qu'ils découvrent. La visite se termine par une présentation pleine d'espoir de la création de l'Europe. Le repas, tiré du sac, est pris en commun. L'après-midi est consacrée à un jeu portant sur la restitution de la visite, appelé « Jeu des Etoiles », en référence à l'Europe.

Audrey, Zita, Nathan, Diégo, Roxane, Maxime, Evrim, Colin, Sabry, Manon, Jade et Igor ont, avec des mots très simples, su nous rapporter par écrit leur émouvant témoignage. Ils ont, et c'est un peu une surprise pour nous, découvert le drame vécu par toutes ces familles alsaciennes durant ces sombres années. Voici deux extraits de lettres : « Nous avons appris plein de choses sur la guerre et Hitler », « Nous espérons qu'il n'y aura plus de guerre en France ». La douloureuse histoire du « Petit Jeannot » qui avait 10 ans (CM2) en septembre 1939, restera gravée dans la mémoire de nos petits écoliers et aussi des grands. L'U.N.C. de Brunstatt-Didenheim, soucieuse de contribuer au devoir de mémoire et à la sensibilisation au civisme de nos jeunes générations, maintiendra cette démarche selon les opportunités. Est actuellement en projet la même sortie avec l'Ecole Élémentaire de Didenheim à l'automne 2017.

L'équipe organisatrice de l'U.N.C.





Assemblée Générale Légion d'Honneur

Samedi 13 mai 2017

C'est un véritable honneur pour notre commune d'accueillir aujourd'hui les assemblées générales de la Société des Membres de la Légion d'Honneur. Je tiens tout d'abord à saluer certaines des parties prenantes à l'organisation de cette journée, notamment Monsieur André KESSLER, Président de la SMLH du Haut-Rhin et Monsieur Daniel MEYER, Président du Comité Mulhouse Sud Alsace de la SMLH. Merci à vous Messieurs, ainsi qu'à tous vos autres collègues, pour votre implication et votre contribution à la bonne réussite de cette journée.

Fondée en 1921 au lendemain de la 1ère Guerre Mondiale sur l'initiative du général d'armée Dubail, la SMLH compte aujourd'hui 400 membres dans le département du Haut-Rhin et 60 000 membres dans le monde. Je tiens à ce titre à souligner l'importance des missions de la SMLH. En effet, chaque année, la société s'attache à défendre les valeurs attachées à la Légion d'Honneur, mais également à développer le civisme et l'esprit patriotique, en organisant par exemple différentes actions auprès des jeunes, sans compter votre participation à des activités et des actions de solidarité nationale et votre contribution au rayonnement des valeurs et de la culture de la France aussi bien sur le territoire national qu'au-delà de nos frontières.

C'est pourquoi nous sommes fiers à Brunstatt-Didenheim de pouvoir contribuer à notre modeste niveau à mettre en lumière ces valeurs essentielles qui, au-delà d'être attachée à la Légion d'Honneur proprement dite, sont également porteuses de sens au sein d'une société où l'individualisme et le repli sur soi ont tendance à prendre le pas sur la solidarité et l'amour de son pays. Merci donc

à vous pour votre existence, pour les valeurs que vous défendez, et merci infiniment d'avoir choisi la commune de Brunstatt-Didenheim pour l'organisation de vos assemblées générales.

*Vive Brunstatt-Didenheim, vive la République,
et vive la France !*





Portrait

Alexia NYCZ

Depuis le 18 avril dernier, Madame Alexia NYCZ a intégré l'équipe du personnel communal au sein du service social et du C.C.A.S. (Centre Communal d'Action Sociale) de la commune.

Recrutée au poste d'adjoint administratif, Madame NYCZ a pris les rênes du service au mois de juin à l'occasion du départ à la retraite de Madame Maggy BACH avec qui elle a travaillé en binôme pendant deux mois. Originaire de Pulversheim et titulaire notamment d'un Master d'ingénierie dans le secteur socio-éducatif, son parcours professionnel se révèle extrêmement riche : Animatrice en ALSH (Accueil de Loisirs sans Hébergement) à la Ville de Mulhouse et de Huningue, Formatrice d'adultes et Responsable régionale de Formation Ouverte et à distance à l'INFA (Institut National Formation Appliquée) Alsace,



Référente Formation à l'UFCV (Union Française des Centres de Vacances et de Loisirs) puis Conseillère en Insertion à Sémaphore, les différentes fonctions occupées par Alexia NYCZ témoignent de compétences et de facultés d'adaptation certaines, qualités essentielles pour occuper le poste de responsable du service social.

C'est donc une formation et un parcours professionnel d'une grande richesse qui l'amèneront à finalement rejoindre l'équipe de la Commune de Brunstatt-Didenheim. Alexia NYCZ nous confie par ailleurs que la diversité des tâches affectées à son nouveau poste représente pour elle tout l'intérêt d'un service social, il

est vrai extrêmement varié. Forte d'un sens du contact essentiel à la bonne marche du service, Madame NYCZ se tient aujourd'hui à la disposition des usagers pour tous les dossiers relevant du domaine social ainsi que pour les demandes d'intervention du service à la personne SOLIAID.

Alexia NYCZ est également passionnée d'activités manuelles, comme la création de bijoux ou encore la peinture à laquelle elle s'adonne occasionnellement. Par ailleurs admiratrice du cinéma d'Amérique du Sud ou encore de celui de Pedro Almodovar, elle apprécie également l'écriture et nous confie avoir rédigé des nouvelles il y a quelques années.

A l'issue de notre entretien, il ressort de la personnalité d'Alexia NYCZ une réelle soif d'aller vers l'autre, qui ne saurait mieux cadrer avec le poste qu'elle occupe aujourd'hui au sein de notre Commune.

Pascale OSWALD

Madame Pascale OSWALD a rejoint en juillet 2016 l'équipe du service technique de la mairie en qualité de Rédacteur Principal de 1^{ère} classe.

Native de Strasbourg, Madame OSWALD a tout d'abord décroché une licence en histoire-géographie avant d'intégrer l'IUFM (Institut Universitaire de Formation des Maîtres) en vue de la préparation au concours de l'Éducation Nationale. Embauchée à la mairie de Cernay en 1998 pour s'occuper du recensement de la population, elle a ensuite travaillé au sein du service accueil/état civil avant de rejoindre le secrétariat du Maire, puis le service des finances et enfin la Direction Générale où elle s'occupait notamment de la politique de la ville et des subventions. Parallèlement, elle a passé les concours d'adjoint administratif et de rédacteur territorial, qu'elle a décrochés avec succès.

Désireuse d'élargir son domaine d'intervention, elle décide finalement de rejoindre la mairie de Brunstatt-Didenheim où elle gère notamment

les dossiers d'urbanisme. «J'apprécie énormément l'aspect transversal des dossiers que je gère ici, mais également le contact avec les usagers qui est très important pour moi», nous confie-t-elle au cours de notre entretien.

Un goût du contact qu'elle nourrit également à l'égard de la nature. Passionnée de fleurs et de jardinage, son amour de la nature et de la campagne constitue pour elle un véritable mode de vie. Mais ne croyez pas que Pascale OSWALD se contente d'arpenter tranquillement son jardin à ses heures perdues. C'est également une sportive accomplie qui pratique le tennis et

le basket en compétition, sans compter le VTT, le roller et le ski, entre autres ! Vivre par et dans la nature, tel pourrait être son credo !

Et peut-être qu'un jour, son goût du contact et des rencontres l'emmenent jusqu'au Japon, pays qu'elle rêve de découvrir à travers sa civilisation, sa culture et ses paysages. Désireuse de découvertes, de rencontres, d'enrichissement personnel, Pascale OSWALD, d'un enthousiasme communicatif, a décidé depuis bientôt une année de mettre cet enthousiasme au service de la population de Brunstatt-Didenheim.





Sapeurs-Pompiers

Ce sont vos voisins, peut-être vos amis, vos fils, vos filles. Ce sont ces volontaires qui, jour et nuit, sont prêts à venir à votre secours, par civisme, par devoir. Derrière le numéro 18 du téléphone, ici, se cache la crème de la nation : ceux qui croient que l'entraide est une vertu et le courage, une évidence.

Ces filles, ces garçons qui quittent maris, épouses, famille au cœur de la nuit, qui baissent le rideau de fer en pleine saison ou « abandonnent » leur emploi pour rejoindre leur centre de secours et sauter dans leurs bottes, ce sont des héros qui volent à votre secours ! Nuit et jour sonne le 18 à côté des écrans sur lesquels veillent les techniciens du Centre Opérationnel d'Incendie et de Secours. Ces hommes et ces femmes vivent avec leur bipeur à la ceinture, qui tintera en cas de malheur.



Et puis, il y a ces conjoints qui acceptent des loisirs en famille sordides, des retours où l'épuisement rend la parole si difficile. Il y a aussi ces employeurs qui, civiquement, supportent que leurs salariés laissent à tout moment leur travail pour aller désincarcérer, dans le sang et l'horreur, des blessés prisonniers d'un véhicule menaçant.

Pour les nuits de garde, pour les jours de formation, pour l'entraînement comparable à celui des commandos, pour les risques et les maigres récompenses, il arrive que ces volontaires reçoivent une bouffée de reconnaissance.

Applaudissez et soutenez

ces hommes et ces femmes au visage noirci qui le lendemain repartiraient combattre sans aigreur, sans état d'âme, juste pour accomplir leur devoir.



12

Agenda

Nos prochains rendez-vous

Jeudi 13 juillet à 20h

Bal Tricolore

Cour de la Mairie - Didenheim

Vendredi 18 août
& Le vendredi 15
décembre à 16h30

Don du Sang

Espace Saint-Georges -
Brunstatt



Dimanche 3 septembre

FCB – Tournoi de Handball

Salle Municipale des Sports - Brunstatt



Dimanche 3 septembre à 12h

**Repas Carpes Frites par la Société de
Gymnastique**

Salle de Gym - Didenheim

Dimanche 17 septembre – La journée
**Fête des Rues & Forum des Associations à
Brunstatt**



Dimanche 24
septembre

La journée

**Concours de Pêche
Sportive - AAPPMA**

Etang du Bitz – Brunstatt



Samedi 7 octobre
à 10h

Marche du Cœur

Espace Saint-Georges –
Brunstatt



Samedi 14 &
Dimanche
15 octobre

**Exposition «Ill'Art»
La Petite Echarde –
Didenheim**

Mercredi 18
octobre à 16h30

Don du Sang
Salle St Gall -
Didenheim



Samedi 28 octobre
à 19h

**Concert de l'Ecole
Musique Centre
et de Théâtre de
Brunstatt**

Espace Saint-Georges -
Brunstatt

Samedi 4 &
Dimanche 5
novembre

Livres pour tous

Salle d'Activités –
Brunstatt



Dimanche 5
novembre

**Bourse aux
vêtements & jouets
enfants**

Salle Municipale des
Sports – Brunstatt





Dimanche 12 novembre
Commémoration de l'Armistice
 Didenheim

Samedi 18 & Dimanche 19 novembre
Sports Adaptés des Archers Saint-Georges et concours FFATA

Salle Municipale des Sports - Brunstatt



Dimanche 19 novembre
Repas Choucroute
 Espace Saint-Georges – Brunstatt

Vendredi 24 et Samedi 25 novembre
la journée

Collecte Nationale de la Banque Alimentaire par la Sté St Vincent de Paul

Super U Brunstatt



Samedi 25 & Dimanche 26 novembre de 10h à 17h

Noël au Village avec Vie & Patrimoine

La Petite Echarde – Didenheim

Samedi 25 novembre de 10h à 17h

Vente Fil d'Argent par l'Association Prendre & Vivre son Temps

Les Tilleuls - Brunstatt

Dimanche 26 novembre à 15h

Théâtre Alsacien organisé par l'Association Prendre & Vivre son Temps

Espace Saint-Georges - Brunstatt

Mercredi 29 novembre

Contes pour les enfants

- 15h à 15h30 pour les enfants de 3 à 6 ans
- 16h à 16h45 pour les enfants de plus de 6 ans

Cour des Arts - Brunstatt



Du Vendredi 1^{er} décembre au Dimanche 3 décembre

Marché de Noël

Cour des Arts - Brunstatt



Dimanche 3 décembre à 17h

Concert «Ensemble Polonia de Mulhouse»

Eglise Saint-Georges - Brunstatt

Samedi 9 décembre de 10h à 16h

Téléthon

Salle Municipale des Sports - Brunstatt



Dimanche 10 décembre à 17h

Concert de l'École de Musique et de Théâtre Centre de Brunstatt

Eglise Saint-Georges - Brunstatt



Etat Civil

de janvier à mai 2017

Mariage

Monsieur et Madame Michal DE
LANGE, épouse Virginie MOLL,
mariés le 19 janvier 2017

Monsieur et Madame Rasiah
KUMAR, épouse Dalsy THURAM,
mariés le 21 janvier 2017

Monsieur et Madame Mohamed
BEN EL HABBES, épouse Sara OMAIRI,
mariés le 1er avril 2017

Monsieur et Madame Raoul
ROUSSEAU, épouse Valérie POUZET,
mariés le 1er avril 2017

Monsieur et Madame Nour-
Eddine BOUBEKEUR, épouse Leïla
HADDOUCHE,
mariés le 8 avril 2017

Monsieur et Madame Michaël HUBER,
épouse Marie-Azeline FAEDY,
mariés le 29 avril 2017

Monsieur et Madame Christophe
GIRARDET, épouse Marie STUDER,
mariés le 29 avril 2017

Monsieur et Madame Abdessamad
METYAR, épouse Merabha BENCHIKH,
mariés le 13 mai 2017



Monsieur et Madame
Nour-Eddine BOUBEKEUR

Monsieur et Madame Joël
LANGRENAY, épouse Myriam
SIEWIERSKI-KUENTZ,
mariés le 26 mai 2017

Monsieur et Madame Andrew
NEALE, épouse Lucile TISSEYRE,
mariés le 27 mai 2017

Décès

Monsieur Ferdinand KUTTLER
le 4 janvier

Madame Jeannine DUBART
veuve BARATHON *le 8 janvier*

Madame Jeannette TRITSCH
veuve WOLFF *le 13 janvier*

Monsieur Gaston BETTERMANN
le 16 janvier

Monsieur Gérard VATTAI
le 18 janvier

Madame Huguette HOCHDOERFFER
veuve BERTSCH *le 18 janvier*

Monsieur Roland BOURQUARD
le 19 janvier

Madame Marie Madeleine CORDIER
veuve LITOT *19 janvier*

Monsieur Augustin IEDRA
le 22 janvier

Monsieur Antoine EGLINGER
le 24 janvier

Monsieur Charles SCHIFAUER
le 24 janvier

Monsieur Jean Pierre SCHOPFER
le 26 janvier

Madame Jeanne HEIM
veuve BAUMGARTNER *le 27 janvier*

Madame Yvonne WALLISER
veuve HEINRICH *le 29 janvier*

Madame Nadine FELIX
veuve QUAI *le 30 janvier*

Madame Irène BAUER
veuve DURINGER *le 5 février*

Monsieur Jean-Michel HANS
le 7 février

Monsieur René KAISER *le 8 février*

Monsieur Georges WALTER
le 16 février

Monsieur Michel ADAM
le 17 février

Madame Marguerite LEITERER
veuve SCHMITT *le 25 février*

Madame Madeleine GOETSCHY
le 28 février

Monsieur Joseph BIENMULLER
le 3 mars

Monsieur Jacques FELDAIN
le 3 mars

Monsieur Charles GRIESMANN
le 5 mars

Madame Monique ARNOLD
veuve HIGELIN *le 5 mars*

Madame Janine BROWN
veuve HAGENMULLER *le 7 mars*

Monsieur François WEISS *le 9 mars*

Madame Simone MESSMER
veuve HEINE *le 13 mars*

Madame Béatrice SEILLER
veuve VARAIN *le 19 mars*

Madame Germaine GOLFIER
veuve REINHART *le 29 mars*

Madame Anne BINANZER
METZGER *le 7 avril*

Madame Marie Marguerite PFLIEGER
veuve BURNER *le 8 avril*

Monsieur Alfred HENTZEL
le 14 avril

Monsieur Richard FREY *le 17 avril*

Monsieur Gérard DEMANGE
le 25 avril

Madame Rolande MICHOT
veuve DELORME *le 28 avril*

Monsieur Pierre SCHWOPE
le 29 avril

Monsieur Christophe BRAUN
le 1er mai

Madame Gilberte MEYER
veuve HASSENFRATZ *le 4 mai*

Monsieur Pierre GASSER *le 9 mai*

Madame Juliette STRIFFLER veuve
HAKER *le 13 mai*

Madame Marie-Madeleine MEISTER
veuve BIDOLI *le 16 mai*

Monsieur Albert ROSENBLATT
le 19 mai

Madame Mariette LAUBER
veuve ARMBRUSTER *le 20 mai*

Monsieur Charles WEISS *le 30 mai*

Le Padel



Nouveauté au Tennis Club de Brunstatt

Pour allier sport et convivialité, venez découvrir en famille, entre amis, grands, petits le 1^{er} Padel du Haut-Rhin

Le Padel c'est quoi ?

C'est un sport de raquettes né dans les années 70 au Mexique. Mix entre le Tennis et le Squash, son côté plus ludique est accessible à tous. Le Padel se joue en double sur un terrain de 10m de large et 20m de long et laisse la possibilité, avec une raquette adaptée, de jouer avec les murs, principalement en verre, qui font partie du terrain de jeu. Sa surface synthétique et son éclairage le rendent praticable toute l'année.

Vous voulez essayer ?

1. Découvrir le Padel avec Ken GROLL Diplômé d'Etat Tennis et certifié dans l'enseignement du Padel qui vous transmettra les bases nécessaires pour la pratique de ce sport. **Tél : 06 87 55 70 08**
2. Découvrir entre amis. Mise à disposition du terrain et du matériel. Première heure gratuite. **Contact : Patrice BELLOY 06 03 46 47 04**

Le nouveau sport 2 contre 2



Découvrir le Padel en vidéo sur le site internet du TCB : www.tcbrunstatt.net



